

Commune d'Ungersheim

AVIS DE PUBLICITE n°04bis/19

Marché de fournitures

Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

1. Acheteur public

M. le Maire de la Commune d'Ungersheim

Mairie – 1 Place de la mairie – 68190 UNGERSHEIM

Téléphone : 03.89.48.11.28 – Télécopie : 03.89.48.24.08

Courriel : mschermesser.mairie.ungersheim@wanadoo.fr

2. Objet du marché et description

Acquisition d'un tracteur pour le maraîchage (relance)

Description à compléter :

- Tracteur de type « maraîcher »
- Chargeur avant avec benne multiservice
- Motorisation : 70 à 80 CV
- Nombre de cylindres et cylindrée
- Régime de prise de force en tr/min
- Relevage arrière
- Délais de livraison
- Durée de disponibilité des pièces de rechange
- Conditions du service après-vente
- Carte grise

3. Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

4. Lieu d'exécution : la commune d'Ungersheim

5. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut :

- Etre consulté et téléchargé sur le site internet suivant : www.amhr.fr
- Etre consulté et téléchargé sur le site internet suivant : www.mairie-ungersheim.fr

6. Date limite de remise des offres : **Mardi 28 mai 2019 à 17h**

7. Conditions d'envoi et remise des plis

a) Par transmission électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

b) Le candidat a la possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde au format papier ou au format physique électronique (clé USB, CDROM). Cette copie devra être transmise dans une enveloppe, en recommandé avec demande d'avis de réception postal ou remis en Mairie contre récépissé. L'enveloppe contenant l'offre doit être cachetée et porter l'intitulé suivant :

Offre pour le marché public « Acquisition d'un tracteur pour le maraîchage » - NE PAS OUVRIR, suivi du nom du candidat.

8. Critères de choix

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères suivants:

Prix des prestations	50 %
Performance des produits, compétences, références et démarche environnementale	30 %
Délai de livraison	10 %
Service après-vente	10 %

9. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs auprès de :

Commune d'Ungersheim, Monsieur le Maire
Mairie – 1 place de la Mairie – 68190 UNGERSHEIM
Téléphone : 03.89.62.62.38 – Télécopie : 03.89.48.24.08
Courriel : mschermesser.mairie.ungersheim@wanadoo.fr

Renseignements techniques auprès de :

Régie agricole municipale – M. Kenji SAKAI – 1 place de la Mairie
Téléphone : 03.89.48.25.88 – Portable : 06.37.26.80.96

10. Date d'envoi de l'avis de publication :

26 avril 2019

Jean-Claude MENSCH,

Maire de la Commune d'Ungersheim